

COMMUNE DE DOIZIEUX**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 A 19 h**

Le DIX-HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE, à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 12 novembre 2024, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : MM. PORCHEROT, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, BERLIER – MAURICOUT, CORDERO, CHARRIN, GRUFFAZ, PLANTIER, BOUVERESSE, CLERJON.

Absents excusés : M. ARMAND pouvoir à Mr PORCHEROT.

Soit TREIZE membres présents, QUATORZE votants sur QUATORZE en exercice.

Secrétaire de séance : M. Mikaël CLERJON

Ordre du jour :

- Intervention de Mr THIZY portant sur les débats relatifs aux orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 octobre 2024
- Création et désignation de conseillers délégués
- Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués
- SEM – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2023
- SEM – Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif – Année 2023
- Extraction de terrains du domaine public – Approbation du tarif de vente
- Désignation d'un référent défense
- Composition des commissions communales
- Désignation des délégués au SIESDT et au SIPG
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

Délibération n° 01-11-2024 examinée le 18/11/2024 – Création et élection de deux conseillers délégués – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 02-11-2024 examinée le 18/11/2024 – Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 03-11-2024 examinée le 18/11/2024 – SEM – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2023 – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 04-11-2024 examinée le 18/11/2024 – SEM – Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif – Année 2023 – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 05-11-2024 examinée le 18/11/2024 – Vente de plusieurs terrains extrait du domaine public de la commune – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 06-11-2024 examinée le 18/11/2024 – Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Equipements Sportifs Doizieux / La Terrasse sur Dorlay – Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 07-11-2024 examinée le 18/11/2024 – Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal du Pays du Gier – Approuvée à l'unanimité.

Intervention de Mr THIZY, Vice-président à Saint Etienne Métropole, a présenté le PADD du PLUi. Au prochain conseil les élus débattront sur cette présentation.

Création et élection de deux conseillers délégués

Monsieur le Maire informe que suite au décès de Mr PONCET Aimé, le poste de 1^{er} adjoint va rester vacant, par contre pour aider les adjoints, il propose de créer deux postes de conseillers délégués et de procéder à l'élection.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, approuve la création de deux poste de conseiller délégué.

Nous procédons à l'élection des 2 conseillers délégués, à savoir :

- Mme BERLIER-MAURICOUT Danielle est élue par 12 voix
- Mr CLERJON Mikaël est élu par 14 voix

Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints, et des conseillers délégués

Suite à l'élection des conseillers délégués, il est nécessaire de fixer le montant des indemnités tout en restant dans l'enveloppe budgétaire, à savoir :

- Maire : 40.3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Adjoint : 10.70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Conseiller délégué : 5.35 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Le conseil municipal ouï de cet exposé, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les indemnités

SEM – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2023

Comme chaque année, le conseil municipal, prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2023 – de Saint Etienne Métropole.

SEM – Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif – Année 2023

Comme chaque année, le conseil municipal, prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif – Année 2023 – de Saint Etienne Métropole.

Vente de plusieurs terrains extrait du domaine public de la commune

Monsieur le Maire informe les membres présents que plusieurs citoyens sont intéressés par l'achat d'un petit morceau de terrain jouxtant leur propriété.

Monsieur le Maire propose de fixer le prix de vente à 1 € du m².

Les futurs acquéreurs sont :

Mr et Mme PRIER Bruno

Le Mayossey

Parcelle BC 249

Superficie : 67 m²

Prix : 67 €

Mr PAUCHON Jérôme

Le Mas

Parcelles AD 198 et 199

Superficie : 75 m²

Prix : 75 €

JRP

Mr CHAPARD David et Mme VANEL Sandrine

La Bonnetanche

Parcelle AO 178

Superficie : 78 m²

Prix :

78 €

Mr CHOMIENNE Michel

Le Monteiller

Parcelle BE 171

Superficie : 139 m²

Prix : 139 €

Mr KEKAYAS Nicolas

La Vialle

Parcelle AD 200

Superficie : 67 m²

Prix : 67 €

Monsieur le Maire précise que tous les frais afférents à ces ventes sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la vente de ces parcelles, approuve le prix, et autorise Mr le Maire à signer tous les documents afférents à ces ventes.

Désignation d'un référent défense

Mme Sabine CHARRIN était correspondante défense au sein de la commune, vu sa mutation, elle ne peut plus assurer sa fonction. Il est donc nécessaire de désigner un nouveau correspondant. C'est Mr ALBERT Hans qui se porte volontaire.

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal des Equipements Sportifs Doizieux La Terrasse sur Dorlay

Monsieur le Maire rappelle que suite au décès de Mr PONCET Aimé, délégué titulaire au sein du SIESDT, il est nécessaire d'élire de nouveaux délégués.

Par 14 voix pour, les délégués suivant sont élus :

Délégués titulaires :

M. CLERJON Mikaël

M. CORDERO Sonny

Délégués suppléants :

Mme MAURICOUT Danielle

Mme CHARRIN Sabine

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal du Pays du Gier

Monsieur le Maire rappelle qu'il est également nécessaire d'élire de nouveaux délégués au SIPG car Mr PONCET Aimé, était délégué suppléant.

Par 14 voix pour, les délégués suivant sont élus :

Délégués titulaires :

M. ALBERT Hans

Mme PLANTIER Céline

Délégués suppléants :

M. CLERJON Mikaël

Mme BOUVERESSE Magali

Questions diverses

- Monsieur le Maire fait le compte rendu de l'avancé des dossiers suite aux inondations (assurance, réparation des routes prises en charge par SEM, devis en courts pour remise en état des dégâts dans le bourg pour le montage du dossier de subvention)
- Monsieur le Maire présente les 2 services civiques présentes dans le public (Irina et Justine)
- Monsieur le Maire informe qu'une guigulette va s'installer sur le parking vers les pompiers la dernière semaine de juin 2025.
- Une élue fait le compte rendu de l'après-midi festif qui a eu lieu le dimanche 17 novembre à la salle polyvalente. Mr Bertrand CHOLLAT et Mr Pascal ROSIAK sont intervenus, mais n'ont pas pris de cachet, ils en font don à la commission sociale. Les gâteaux offerts par la municipalité ont été réalisés par la pâtisserie « Le P'tit Tony » de Lorette.

- Une élue demande si nous ne pourrions pas mettre en place sur la commune de Doizieux, une aide informatique, ou téléphonique, suite à la demande de plusieurs personnes en difficultés dans ces domaines.
- Une élue informe qu'il y a une décharge sauvage à la Croix de Pierre Morte. Mr le Maire va prendre contact avec le propriétaire du terrain.
- Un élu fait le compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 7 novembre 2024.
- Un élu informe que la classe des CM va avoir un projet avec Mr PATARD par rapport au crash Dakota sur l'année scolaire prochaine.

La séance est levée à 23 h.

Monsieur le Maire,
Jean-Philippe PORCHEROT,



Le secrétaire de séance,
Mikaël CLERJON,



Publié le : 17/12/2024
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire